

COLLECTIVITE TERRITORIALE DE CORSE

ASSEMBLEE DE CORSE

**2EME SESSION ORDINAIRE DE 2010
25 ET 26 NOVEMBRE 2010**

N° 2010/O2/051

MOTION

- **DEPOSEE PAR** : M. Etienne BASTELICA AU NOM DU GROUPE « ELUS COMMUNISTES ET CITOYENS DU FRONT DE GAUCHE ».
- **OBJET** : SOUTIEN AU SECOURS POPULAIRE.

CONSIDERANT l'importance des actions du Secours Populaire auprès des plus démunis,

CONSIDERANT que cette organisation caritative est victime d'un quatrième cambriolage en moins de deux ans,

CONSIDERANT l'importance des sommes et du matériel dérobés - 15 000€ et trois ordinateurs portables,

CONSIDERANT que les sommes dérobées étaient destinées à aider, dans l'urgence, des familles en situation de grande détresse,

L'ASSEMBLEE DE CORSE

CONDAMNE ces agissements qui affaiblissent les organisations caritatives et nuisent directement aux plus démunis.

EXPRIME son soutien au Secours Populaire et à ses équipes.

DEMANDE le versement d'une aide d'urgence de 20 000€ permettant au Secours Populaire de poursuivre son action.